

REPUBLIQUE FRANÇAISE

 champagne au mont d'or

LE MAIRE DE CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Vu la demande déposée le 09/03/2020

et affichée en mairie le 19/03/2020

Déclaration préalable

Numéro :

DP 069 040 20 00021

du registre de la Mairie

Arrêté n° 2020-134

Adressée par	SOCIETE D'EXPLOITATION GARAGE CARLET 165 avenue du Bois de Pie Parc des Reflets-Bât C-CS 85064 95933 ROISSY EN FRANCE
Concernant	Portillon, création d'ouvertures, dépose d'un auvent, poste de lavage, espaces verts et stationnement, création d'accès et clôture
Destination(s) et sous-destination(s)	
Surface de plancher	
Adresse du terrain	2 CHE DU COULOUVRIER à Champagne-au-Mont-d'Or
Références cadastrales	40 BE 39

NON OPPOSITION

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu l'ordonnance modifiée n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période;

Vu le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (P.L.U.H) approuvé le 13 mai 2019 ;

Vu le projet et les plans déposés le 09/03/2020 ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon en date du 06/05/2020 ;

ARRETE

Article 1 : Il n'est **PAS FAIT OPPOSITION** à la demande de déclaration préalable.

Article 2 : Le projet devra strictement respecter les prescriptions édictées dans les avis susvisés et joints en annexe.

Champagne-au-Mont-d'Or, le 02/06/2020

Adjoint délégué à l'urbanisme

Bernard REMY

